

**10 Mars 2023**  
**Conseil d'école Alae Claude Nougaro**

**ALAE :**

- L'équipe d'animation à des problématiques de personnel, nous sommes en recherche permanente d'encadrement, l'équipe est sans cesse renouvelée.
- La Section sports continue les mercredis après-midi avec le vtt... Les sections glisses, escalade, sarbacane et basket se sont terminées : Franc succès auprès des enfants et des parents. Entre 15 et 20 enfants par sport.
- Participation à la journée sécurité routière du lundi 17 avril 2023.
- Utilisation maximale du city stade, fortement apprécié par les enfants et les adultes.
- Reprise après hiver du vélo au pump track, et de la glisse au skate park.

**Alsh / Ados :**

- Le séjour ski-neige organisé du 19 février 2023 au 24 février 2023 avec 36 enfants sur la station d'Ascou Pailhères s'est très bien passé.
- Les inscriptions pour le centre de loisirs des vacances de Pâques sont ouvertes.
- Participation au carnaval du samedi 18 mars 2023
- Un chantier jeunes 13-17ans sera organisé du lundi 24 au jeudi 27 avril 2023
- Un séjour 5-8ans sera organisé du lundi 24 au vendredi 28 juillet 2023, un séjour 9-13ans sera organisé du lundi 10 au samedi 15 juillet 2023, un séjour 13-17ans sera organisé du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet 2023

**Divers :**

- Pour toutes informations sur l'ensemble du service animation l'adresse mail : [alsh.actionjeunes@orange.fr](mailto:alsh.actionjeunes@orange.fr), pour toutes inscriptions ou annulations l'adresse mail [inscriptions.levignac@gmail.com](mailto:inscriptions.levignac@gmail.com)

**Questions des familles :**

- Inscriptions au centre de loisirs : plusieurs familles nous informent qu'ils n'ont pas pu y inscrire leurs enfants en février faute de place et s'interrogent sur les modalités, la liste d'attente et les conditions de désistement (avec ou sans frais)
  - Après chaque vacance, on débloque le portail famille pour inscriptions sur vacances suivantes (ex : Paques 2023). Inscriptions peuvent se faire jusqu'au 7 avril 2023 ou jusqu'à effectifs complet (24 maternels = 1 animateur pour 8, 24 élémentaires = 1 animateur pour 12). A compter du 7 avril, tout désistement donne lieu à facturation (sauf certificat médical)
  - Aux vacances de Février, l'ensemble des familles sur liste d'attente (mail envoyé à [inscriptions.levignac@gmail.com](mailto:inscriptions.levignac@gmail.com)) ont été intégrée. Une seule famille étant hors délai et sans certificat médical sera facturée.
- Tarification des camps qui n'est pas connue à l'avance par les parents : y aurait-il moyen de donner davantage de visibilité en amont aux familles ?
  - A la demande des familles il y a quelques années, le souhait était d'avoir les infos au plus tôt pour pouvoir poser les vacances. Nous travaillons sur le budget des séjours jusqu'en Avril, nous essayons de proposer les séjours, les dates, les tranches d'âges au mois de mars mais ne pouvons pas être précis sur les tarifs. Nous essayons que les tarifs soient votés en conseil municipal fin mars de chaque année ou fin novembre pour le séjour ski.
- Serait-il possible que les enfants puissent fournir et se servir de leur propre serviette de table en tissu plutôt que du jetable ? (Économie + impact écologique).
  - Ce projet est en réflexion au sein du service animation, avant de mettre en place une nouvelle organisation, nous souhaitons étudier tous les paramètres. Depuis septembre 2022, les serviettes en papier sont à disposition des enfants et distribués que sur demande (économie et impact environnemental sur l'année 2022/2023 important).